

---

Discours d'un membre de la société populaire de Brion (Gard) qui présente Auguste Marion, un cavalier jacobin qu'elle a monté, armé et équipé, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794)  
Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Discours d'un membre de la société populaire de Brion (Gard) qui présente Auguste Marion, un cavalier jacobin qu'elle a monté, armé et équipé, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 172-173;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23686\\_t1\\_0172\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23686_t1_0172_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

## 24

Les administrateurs du district de Langres (1) ont fait passer à la monnaie 165 marcs 4 gros d'argenterie, 344 marcs 6 onces 7 gros de galons, et une caisse d'étoffes brochées en or et en argent, avec des draps d'or, pesant 279 livres. Cette caisse renferme en outre plusieurs effets garnis de diamans et d'émeraudes.

Dans la nuit du 9 au 10 prairial, des voleurs se sont introduits dans les bâtimens occupés par l'administration du district, et ont enlevé 11,607 l. qui étoient déposées dans le bureau du secrétaire : de là ils se sont portés au bureau militaire, et ont pris 462 l. 1 s. qui servoient à payer les volontaires passans.

Ils envoient l'expédition du procès-verbal dressé par le juge-de-peace du canton de Langres. Toutes les mesures qu'ils ont prises pour découvrir les auteurs de ce vol ont été vaines. Ils espèrent que la Convention dédommagera le district d'une perte à laquelle il devoit d'autant moins s'attendre, qu'ils avoient pris toutes les précautions pour se mettre à l'abri d'un pareil accident.

Insertion au bulletin, et renvoi à la commission des revenus nationaux et au comité des finances (2)

## 25

La société populaire de Levier (3) témoigne son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, et annonce que son canton fournit journellement 100 livres de beau salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (4).

## 26

Corbet, artiste, membre du conseil général de la commune de Lille, fait hommage de deux imprimés dont il est l'auteur, l'un ayant pour titre : *Apostrophe au peuple anglais*, et l'autre : *Prière républicaine*. Il félicite la Convention sur ses travaux, et exprime toute son indignation contre les agens de l'infame Pitt qui ont dirigé leurs poignards contre Collot-d'Herbois et Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (5).

[Lille, 21 prair. II] (6).

(1) Haute-Marne.

(2) P. V., XLI, 263. B<sup>in</sup>, 2 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 3 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) Doubs.

(4) P. V., XLI, 263.

(5) P. V., XLI, 263. B<sup>in</sup>, 3 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(6) F<sup>17</sup> 1326, Doss. 4, p. 93.

« Législateurs, Représentans du peuple français,

Fier de partager avec vous la haine et le profond mépris que les vrais Républicains, que tous les bons Français doivent à la nation anglaise, je prie la Convention nationale de recevoir l'hommage d'une apostrophe contre ce peuple déshonoré, avili, souillé de tous les crimes. Je l'ai écrit dans l'abondance de mon cœur et de ma haine pour tous les ennemis de la nature et de la vérité : je l'ai écrit contre la royauté, contre ce peuple orgueilleux et barbare, qui applaudit au gouvernement corrompu qui le mène, parce qu'il est corrompu comme lui; je l'ai écrit contre ce peuple royal-commerçant, dont la fausse vertu trompa tant de fois notre confiance et notre bonne foi; je l'ai écrit enfin contre ce peuple astucieux et perfide qui court à sa perte, qui l'aura voulu et dont le nom sera un opprobre dans l'avenir. J'ai eu le bonheur de pressentir votre indignation contre cette nation dégradée, ou plutôt, je n'ai fait que dire ce que vous avez toujours pensé sur elle; je suis digne de vous ! Recevez, intrépides représentans, le tribut d'admiration que vos vertus, votre énergie et vos sublimes travaux excitent dans tous les cœurs; recevez celui d'un homme qui répand des larmes d'attendrissement à l'idée seule du bonheur des Français libres. Vous échapperez à tous les poignards du crime qui réside à Londres, sous la figure inquiète de Pitt et ses complices; vous échapperez à ceux de tous les ennemis de la liberté. La liberté peut veiller maintenant sur ses vrais amis, par ses amis mêmes; elle vient de sauver 2 de ses braves défenseurs Robespierre et Collot-d'Herbois; elle vous garantira tous; les républicains de Paris seront autant de Geoffroy. Le tems des victoires continuelles est arrivé comme celui de l'amour de la liberté; elles sont à l'ordre du jour dans les armées françaises; elles sont à l'ordre du jour dans toute la République par votre mâle courage, votre sagesse et vos vertus ».

CORBET

## 27

La société populaire de Brion, département du Gard, présente un cavalier jacobin qu'elle a monté, armé et équipé. Il a le courage que peut seul imprimer l'amour de la liberté... A Sparte, dit cette société, l'oisiveté des jeunes gens étoit mise au rang des fautes capitales : dans la République française, les jeunes gens eux-mêmes rougiroient s'ils ne voloient à la défense de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin.

Auguste Marion dévoue toute son existence à étayer les principes de la Convention, et à purger la terre des tyrans qui ont avili la dignité de l'homme. Sa tendre jeunesse, les fatigues de la guerre, les dangers à courir, rien ne l'arrête : il brûle de mesurer son courage avec celui des vils satellites qui se sont déclarés les ennemis d'une nation de 24 millions d'hommes libres, justes, vertueux, sensibles, mais invincibles par la force de cette immuable Montagne (1).

(1) P. V., XLI, 264.

L'orateur : « Représentants

A Sparte l'oisiveté des jeunes gens était mise au rang des fautes capitales; dans la république française les jeunes gens eux mêmes rougiroient s'ils ne voloient à la deffense de la patrie.

Nous vous adressons un cavalier jacobin monté, armé et équipé, qui annonce cette verité, avant d'avoir atteint l'âge prescrit par la loi. Il se présente à nous avec le Courage que peut seul inspirer l'amour de la liberté.

Ainsi donc, tandis que le crime et l'assassinat sont à l'ordre du jour chez les Esclaves, les hommes libres brûlent du désir, et se disputent la gloire de coôpérer à l'anéantissement du Despotisme, à l'avancement de la Révolution, à l'affermissement de la république, et au triomphe des sans culottes.

Le C<sup>n</sup> MARION : citoyens représentans,

Les beaux jours de la République Romaine que l'histoire m'a retracés, ont enflammé mon ame de l'amour de la patrie; et tandis que vous offrès au monde entier le modele des vertus et des bonnes loix; dois je rester dans une oisive admiration? non citoyens cela ne sera pas; je dévoue toute mon existence à étayer vos principes et à purger la terre des tyrans qui ont avili la dignité de l'homme. ma tendre jeunesse les fatigues militaires les dangers à courir rien ne m'arrete, je brule de mesurer l'energie d'un vrai Républicain d'un français à la temerité des vils satellites qui ont osé se présenter en ennemis à une nation de 24 millions d'hommes libres, justes, vertueux, et sensibles, mais invincibles par la force de cette immuable Montagne (1).

Sur la proposition d'un membre,

« La Convention nationale décrète que le discours prononcé à la barre par le citoyen Marion, cavalier jacobin, offert à la patrie par la société populaire de Brion-du-Gard, sera inséré au bulletin, et que la commission du mouvement des armées lui désignera au plutôt le corps où il doit être placé » (2).

## 28

La société populaire de Bonnières, département du Pas-de-Calais, écrit à la Convention :

En vain l'intrigue et la malveillance ont voulu étouffer dans nos cœurs les principes consolans que la nature y a si bien gravés : en proclamant l'existence de l'Etre suprême, vous avez déjoué les projets insensés; nous nous empressons de vous en témoigner notre entière reconnaissance.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Bonnieres, s.d.] (4).

(1) C 310, pl. 1211, p. 20 (daté du 8 mess. et signé SOULIER (présid.), MÉJANEL, LARIVIÈRE, HUGUET, LE MA-ROYÉE, ALDEBERD (secrétaires); p. 21.

(2) P.V., XLI, 264. Minute de la main de Bertezène. Décret, n° 9946; J. Fr., n° 659; Ann. R.F., n° 226; M.U., XLI, 443; J. Sablier, n° 1439; dans les gazettes, Brion-du-Gard est devenu Saint-Paul-du-Var.

(3) P.V., XLI, 264. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) C 310, pl. 1211, p.22.

« Citoyens Representans,

Qu'il est beau qu'il est vraiment digne d'une Nation libre votre decret sur l'existence d'un être Supreme et de l'immortalité de l'ame; en vain l'intrigue et la malveillance auroient voulu etouffer dans nos cœurs ces principes consolans que la nature y a si bien gravé. Vous avez déjoué les projets insensés, nous nous empressons de vous en témoigner notre entière reconnoissance. S. et F. ».

JOUBART (Presid.), BRINGUET, BUTTÉ (Secrétaires), LEFEVRE, MONTAERSE, CARBONNE, VICAIGNE, DEL-FORGE, BEAUMONT, ANSELIN, FAFFET, VIAST, MALBRANGUE, DELAIRE, LEPIEUX  
[et 4 signatures illisibles]

## 29

Bastien fait déposer sur le bureau une somme de 128 l. qui lui a été adressée par le citoyen Lechart, au nom d'une société naissante, dans un canton du district de Nogaro, département du Gers.

Les membres de cette société parcourent les campagnes, enflamment les esprits de leurs frères; ils propagent l'esprit public, persuadent les modérés, et leur communiquent le zèle qui les anime pour le bien de la chose publique.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

[Paris, 27 mess. II. Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen Président,

Une société naissante nouvellement formée dans un canton du district de Nogaro, département du Gers, me charge de déposer entre tes mains une somme de 128 liv. C'est une faible preuve de son attachement à la Revolution, mais la manière dont elle s'y prend pour en accélérer et assurer la marche intéressera la Convention.

Les amis de la patrie parcourent leurs campagnes; ils y établissent différents points de ralliement, et là, 3 fois par décade, ils s'occupent à enflamer les esprits de leurs frères et à propager le civisme le plus pur. ils vont ensuite de commune en commune, et guidés par leur patriotisme et leur énergie, ils persuadent les modérés et font tous leurs efforts pour leur communiquer le zèle qui les anime pour le bien de la chose publique.

Cette commission, citoyen Président, est bien douce à mon cœur, elle me fournit l'occasion d'émettre mon vœu pour les mêmes succès et la prospérité de la République. S. et F. ».

BASTIEN

N<sup>a</sup>. Je te prévienis citoyen Président que la dite somme de 128 liv. m'est adressée par le citoyen Lechart secrétaire de la société montagnarde de Nogaro.

(1) P.V., XLI, 265. B<sup>in</sup>, 3 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 308, pl. 1193, p. 15.